



Monsieur Charles LABOURE
Président de la Communauté de Communes
du Pays d'Urfé
42430 SAINT JUST EN CHEVALET

à

Mesdames, Messieurs
les membres du Conseil Communautaire

Saint Just en Chevalet,
Le vendredi 22 septembre 2023

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion de Conseil Communautaire le :

Le jeudi 28 septembre 2023 à 20 heures
à la salle des fêtes de Chausseterre

ORDRE DU JOUR :

Séance publique :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 27 juillet 2023 ;
- Instauration de la redevance spéciale (RS) ;
- Modification du règlement de service déchets ;
- Gestion des déchets / Approbation du RPQS 2022 ;
- Instauration de la taxe GEMAPI ;
- Contrat Territorial du bassin versant du Lignon ;
- Demande de classement en catégorie II de l'office de tourisme intercommunautaire « Roannais Tourisme » ;
- Admission en non-valeur ;
- Budget MSP/ Décision modificative ;

Séance de travail :

- Interventions et questions diverses.

Comptant sur votre présence indispensable, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,
Charles LABOURE